

**AVIS PUBLIC DE PROLONGATION DES SESSIONS DE LA COMMISSION DE
RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE**

SCRUTIN MUNICIPAL DU 2 NOVEMBRE 2025

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, présidente d'élection, aux électeurs de la Ville de Magog que :

1. **La liste électorale municipale déposée** au bureau de la Ville **le 3 octobre 2025** fait maintenant l'objet d'une révision.
2. **Pour voter, vous devez être inscrit(e) sur cette liste.**
3. Veuillez noter qu'une **session supplémentaire** de la commission de révision est ajoutée au jour et aux heures indiqués ci-dessous.

Endroit Hôtel de ville, porte 44 7, rue Principale Est, Magog salle 911	
Date	Heures
Mardi 21 octobre 2025	De 13 h à 16 h

4. Les demandes de révision doivent être présentées en personne.
5. Toute personne qui souhaite demander l'**inscription** d'une personne domiciliée sur le territoire de la ville doit indiquer l'adresse du domicile précédent de cette personne et présenter deux documents : l'un qui indique le nom et la date de naissance de la personne et l'autre, son nom et l'adresse de son domicile.
6. Vous pouvez joindre la présidente d'élection ou la secrétaire d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Bureau de la présidente d'élection
Hôtel de Ville
7, rue Principale Est
Magog (Québec) J1X 1Y4
Tél. : 819 843-3333, poste 339

Donné à Magog, ce 20 octobre 2025.

M^e Marie-Pierre Gauthier,
Présidente d'élection